

Conseil Municipal du 27 novembre 2020

Rapport d'orientations budgétaires – ROB 2021

Monsieur le Maire,

La présentation des orientations budgétaires est un temps important de la vie démocratique d'une ville. Elle l'est d'autant plus cette année, dans un contexte que nous connaissons tous : une crise sanitaire mondiale aux répercussions économiques et sociales profondes actuelles et à venir.

En ces temps contrariés, le devoir de responsabilité nous oblige, effectivement, tous, au sein de cette assemblée municipale, dans les décisions qui sont prises, les débats qui sont menés.

Sur ce rapport d'orientations :

Concernant la forme, nous voulions souligner les efforts réalisés pour présenter un document plus détaillé avec des perspectives chiffrées sur les grandes masses budgétaires. Nous l'avions demandé durant ces dernières années et cela était plus que nécessaire.

Sur le fond, qu'est-ce que ce rapport nous apprend ce soir ?

On constate une augmentation croissante des charges de fonctionnement, des recettes en berne et donc une épargne critique. L'épargne nette enregistre même une variation de -97.57% entre 2014 et 2020 passant d'environ 535000 à 12000€ ! Vous évoquez la nécessité de figer les charges de fonctionnement : cela concerne les charges à caractère général et les charges de personnel. Une optimisation est effectivement nécessaire.

Vous annoncez que d'autres charges doivent être redéfinies comme le compte 65 avec un questionnement du « niveau et des conditions d'attribution des subventions en faveur des associations, tout en gardant à l'esprit que les associations ont beaucoup souffert des conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 ».

GROUPE VIVONS NOTRE VILLE

En effet, elles ont souffert car n'oublions pas que les attributions de subvention ayant lieu maintenant sur des projets et non plus sur du fonctionnement, ces associations ont touché moins de subventions voire aucune, et n'ont pas pu faire entrer de recettes événementielles. Selon vos mots, ce soutien au tissu associatif « pèse lourdement sur les finances de la collectivité » (4,2 % des dépenses de fonctionnement). Attention ! Les associations sont le poumon dynamique de la ville, elles sont une chance, elles sont une espérance en ces temps perturbés, elles sont aussi une protection pour certaines personnes. Vous ne pouvez pas dire qu'il faut une variation du compte 65 en ciblant les associations alors que dans ce même compte nous avons par exemple les indemnités des élus que vous vouliez initialement faire évoluer à +213000€ sur 6 ans en juillet dernier avant de reculer. Les subventions aux associations doivent être sanctuarisées.

Concernant les compétences et les périmètres d'intervention, vous évoquez la « faible ambition intercommunale (de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain dont vous êtes le 2^{ème} vice-président) qui ne permet pas d'optimiser les ressources du bloc communal ». Vous évoquez les charges trop importantes des budgets annexes transports et centre nautique avec un « délestage impératif de ces deux pôles de charges ». Nous le disons chaque année depuis 6 ans, nous le redisons ce soir, nous le redirons au conseil communautaire via une opération coordonnée si nécessaire, mais oui, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain doit prendre sa part et ses responsabilités. Nous attendons des avancées significatives, via notamment les décisions de mobilité qui sont en cours de discussion. A vous de faire faire poids, politiquement, pour avancer sur ces sujets.

Sur la mobilité, nous le disons, dès ce soir, avec certitude : la CCPA doit prendre cette compétence et nous ne devons pas attendre la prise automatique de compétence par la Région à l'été 2021, si pas de prise de compétence par l'instance communautaire. Les enjeux sont territoriaux, les choix doivent rester à l'échelle de notre territoire pour permettre un développement du TAM et sa pérennité.

Nous notons aussi le niveau des recettes de la ville qui sont inférieures aux recettes moyennes des villes de la même strate d'Ambérieu. Nous devons réfléchir sur cette

GROUPE VIVONS NOTRE VILLE

problématique et étudier les configurations de ces villes tant au niveau démographiques qu'économiques afin de dégager des perspectives.

Pour ces recettes, vous n'évoquez pas de hausse des taux d'imposition. Merci à vous ! Les habitants ont suffisamment subi 2 hausses de la taxe foncière sur le dernier mandat, celui de votre majorité : +16.38%. Des interrogations générales demeurent sur les pertes fiscales des collectivités et les mécanismes qui seront mis en place.

Concernant la dette, nous constatons que nous sommes revenus à une capacité de désendettement à 7 ans, même niveau qu'en 2014. Les efforts consentis ont été de courte durée. Nous notons la renégociation des emprunts, alors que cela fait 3 budgets où vous nous dites que cela était impossible. Merci d'avoir mené à terme cette négociation.

Concernant les dépenses d'investissement, on ne peut que s'inquiéter des perspectives avec une chute profonde (projection à 738000€ environ sur l'année 2026). Des investissements qui couvriront uniquement, vous l'annoncez, des investissements de « maintenance ». Inquiétant pour notre ville, inquiétant pour répondre aux besoins de service auprès des habitants, inquiétant pour répondre aux enjeux de développement de notre ville. Alors oui, le contexte global n'est pas favorable, le contexte budgétaire et financier non plus.

Cependant, M. le Maire, ce soir, nous serons aussi transparents. Au sein de l'équipe Vivons notre Ville, nous faisons la différence entre ce contexte, irréfutable, et votre méthode. Vous ne venez pas d'arriver aux responsabilités, vous y êtes depuis plus de 6 ans maintenant.

En écoutant votre discours d'ouverture il y a quelques minutes, nous avons l'impression d'entendre le discours d'une prise de fonction, d'une prise de mandature, avec un état des lieux, bilan de l'action de la mandature précédente... Mais en fait, votre intervention était une intervention de justification de votre premier mandat... Car oui vous êtes maire sortant et non entrant.

Notre question de départ était celle-ci : au fond, qu'est-ce que ce rapport nous apprend ce soir, hors contexte mondial ?

GROUPE VIVONS NOTRE VILLE

Ce qui est frappant, c'est la teneur des discours qui ouvrent chaque début de mandat depuis plusieurs mandatures successives : les mêmes mots que nous avons ce soir avec des charges en hausse, des recettes et dotations en baisse, des investissements en berne, une rigueur nécessaire pour investir plus tard, un « serrage de boulons » nécessaire, le manque de soutien de la Communauté de Communes etc etc.

Ce qui est frappant, c'est que malgré le contexte général qui va renforcer profondément nos difficultés, celles-ci étaient déjà bien présentes à Ambérieu. Pendant tout le mandat précédent, nous avons évoqué ce que nous avons appelé à Vivons notre Ville des investissements...de fonctionnement... (de maintenance pour vous). Sur la temporalité, les graphiques nous montrent aussi une concentration d'investissements sur l'année 2018 traduisant un manque de prospective et de pilotage à l'échelle du mandat avec l'absence d'un plan de gestion.

Par ailleurs, vous évoquez dans vos recommandations : dès que « la crise économique se stabilisera, un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) devra impérativement être construit ». Ah !

Cela fait 6 ans que Vivons notre Ville l'appelle de ses vœux, à chaque débat d'orientation budgétaire, pour le pilotage des actions. Vous n'avez jamais voulu entendre parler jusqu'au moment où cette mention est devenue juridiquement présente dans l'objectif propre du rapport d'orientations budgétaires. Cette ville a plus que jamais besoin d'un plan de gestion et nous avons perdu 6 ans.

Alors oui, nous comptons sur vous, M. le Maire adjoint, pour faire aboutir ce chantier et pour influencer une dynamique de gestion aux méthodes actuelles et non ancestrales.

Nous sommes conscients des difficultés et nous souhaitons avoir ce soir un discours de responsabilité. Mais nous souhaitons aussi être écouté dans des propositions de méthode pour faire avancer notre ville collectivement.

M. le Maire, dans ce contexte, des interrogations importantes s'imposent :

- Nous avons, comme sûrement quasiment tout le monde ici, entendu des rumeurs circulantes. Pas un déplacement en ville sans que des questions d'habitants soient présentes sur la situation financière de la ville. Les habitants ont le droit de savoir. Afin de répondre en responsabilité et en transparence à

GROUPE VIVONS NOTRE VILLE

ces rumeurs, pourriez-vous nous informer dès ce soir sur le risque encouru par la ville et si la préfecture suit la situation ambarroise ? Un risque de mise sous tutelle est-il présent ?

- Quel est votre plan de gestion 2020-2023 pour assurer le maintien des investissements principaux ?
- Quelle adaptation de votre programme municipal pour ce deuxième mandat pour lequel vous avez été élu il y a 8 mois et pour lequel vous avez des engagements ? Quelles conséquences ?
- Quid des programmes d'Etat en cours (Courbes de l'Albarine, Cœur de ville) sur lesquels nous n'avons aucune nouvelle ?
- Quelle adaptation du développement de notre ville pour les prochaines années, pour la décennie qui s'ouvre, au moment où nous connaissons une stagnation de l'évolution de la population qui interroge ?

Afin de répondre, il nous paraît essentiel de pouvoir débattre, ensemble, majorité et opposition, de ces sujets de fond pour l'avenir de notre ville. En conséquence, conformément à l'article L2121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, les quatre conseillers municipaux de l'équipe Vivons notre Ville vous demande l'organisation d'un débat sur la politique générale de la commune lors du prochain conseil municipal. Je vous remercie.